



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



ADHESION PACK ESSENTIEL

Objectifs

Apporter aux exploitants agricoles un appui technique, économique ou environnemental, sous forme de conseil individuel ou collectif. Ce conseil est réalisé par le réseau des conseillers agricoles de la Chambre d'Agriculture basés dans les antennes décentralisées.

Qui est concerné ?

Tous les agriculteurs, éleveurs et viticulteurs d'Alsace souhaitant un suivi global et rapproché de leur entreprise.

Prestation proposée

- Socle commun :
 - Permanence téléphonique quotidienne.
 - Appui technique et agronomique : rendez-vous collectifs de bouts de parcelles (grandes cultures, fourrages), réunions techniques et visites d'essai.
 - Flash « Économique et juridique ».
 - Brochures techniques « maïs » et céréales-colza ».
 - Revue annuelle technico-économique « Terres d'Alsace » : bilan stratégique et économique de l'agriculture alsacienne.
 - Tarif préférentiel pour les outils et prestations proposées par la Chambre d'Agriculture (outils : Mes parcelles – Ma Cave, déclaration PAC, accompagnement de projets PVE – OCM Viti), conseil viande bovine.
 - Accès facilité aux formations : 1 formation gratuite tous les 3 ans.
 - Mails d'actualités adaptés au besoin d'information.
- Spécificités pour les agriculteurs et éleveurs :
 - Flashs « Grandes cultures », « Irrigation », « Fourrages », « Montagne », « Porcs », « Apiculture ».
- Spécificités pour les agriculteurs Bio et pour ceux que la technique du Bio intéressent :
 - Flashs « Bio ».
- Spécificités pour les viticulteurs :
 - Techniques viticoles (rendez-vous bout de parcelle Rais'Alsace, réunions techniques et visites d'essai).
 - Flash « De vigne en cave ».
 - Accès au laboratoire œnologique accrédité COFRAC et aux conseils œnologiques (analyses, suivis de cave).
- Spécificités pour les JA aidés :
 - 50 % de remise durant les 3 premières années.

Vos conseillers référents

- **Chambre Agriculture Alsace**
- **Siège Social et Site du Bas-Rhin**
03 88 19 17 17
direction@alsace.chambagri.fr
- **Site du Haut-rhin**
03 89 20 97 00
direction@alsace.chambagri.fr
- **ADAR du Kochersberg**
 - **Philippe SIGRIST**
03 88 69 63 44
philippe.sigrist@alsace.chambagri.fr
- **ADAR de l'Alsace du Nord**
 - **Remy MICHAEL**
03 88 73 20 20
remy.michael@alsace.chambagri.fr
- **ADAR Plaine de l'Ill**
 - **Patrice DENIS**
03 88 74 13 13
patrice.denis@alsace.chambagri.fr
- **ADAR du Vignoble**
 - **Marie-Noëlle LAUER**
03 88 95 50 62
marie-noelle.lauer@alsace.chambagri.fr
- **ADAR de la Montagne**
 - **Stéphane DAVID**
03 88 97 08 94
stephane.david@alsace.chambagri.fr





PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Nos

- Des conseillers proches du terrain et des réalités locales.
- Un suivi rapproché de l'exploitation du fait de la bonne connaissance de l'entreprise et de son contexte par les conseillers.
- Un conseil neutre réalisé en toute indépendance commerciale.
- Mise en œuvre des préconisations de la charte Agri-Mieux.
- Remises sur plusieurs offres de services.

Tarif – Durée

Tarif sur demande

Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.

• Au Biopôle de Colmar

■ Jérôme ATTARD

03 89 20 97 41

jerome.attard@alsace.chambagri.fr

• Antenne Altkirch

■ Jean François STREHLER

03 89 08 97 60

jean-francois.strehler@alsace.chambagri.fr

• Antenne de Gunsbach

■ Emmanuel MOLARD

03 89 20 97 41

emmanuel.molard@alsace.chambagri.fr



Chambre d'agriculture Alsace

■ Siège et Site du Bas-Rhin

2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cedex

■ téléphone : 03 88 19 17 17 ■ fax : 03 88 83 30 54

■ mail : direction@alsace.chambagri.fr

■ Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE

■ téléphone : 03 89 20 97 00 ■ fax : 03 89 20 97 01

■ Site internet : www.alsace.chambagri.fr

■ Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

